

RAPPORT MORAL – 2024/2025

VALEURS DE L'ASSOCIATION

Créée en septembre 2023, elle a pour objet de promouvoir le yoga, la danse, les pratiques corporelles, les pratiques créatives, les projets culturels, tout ce qui favorise la cohésion sociale, le bien-être et l'autonomie des individus et des collectifs les partages et les transmissions de savoir-faire favorisant l'écologie et la valorisation des ressources locales, telles que les chantiers participatifs, la connaissance et l'utilisation des plantes sauvages, la conception d'objets domestiques, le jardinage, l'alimentation.

Elle se propose d'être à l'initiative d'organisation de cours, d'ateliers, de stages, de formations, d'organisation des chantiers participatifs, cercle de partages et de toute manifestations en découlant (débats, expositions, publications, rassemblements), et également la production, la diffusion et l'édition de contenus numériques et non-numériques pédagogiques (publication des livres, rédaction d'articles...) sur les thématiques indiqués ci-dessus.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PENDANT L'ANNEE ECOULEE

Relations avec les pouvoirs publics

La mairie met gracieusement à disposition de l'association deux jours par semaine (lundi midi et soir et mercredi soir pour des créneaux de 1h30) la salle d'activité située à côté de la piscine municipale pour la pratique des séances de yoga. Nous remercions chaleureusement la collectivité qui nous permet de préserver le bien-être physique, mental et psychologique des citoyens du territoire et qui favorise aussi le maintien d'interactions sociales constructives et participatives.

La mairie a été sollicitée à plusieurs reprises au cours de cette année :

- Elle a donné son accord pour que des séances de yoga puissent être pratiquées en extérieur sur les espaces verts publics de la commune
- Sollicitée pour l'extension horaire de l'accès à la salle le lundi et le mercredi afin de développer le projet de développement de massages détente au sein de l'association, nous n'avons malheureusement pas reçu de réponse à ce sujet.

- Une demande de subvention aux associations a été déposée sur le site de la commune. Nous n'avons reçu pas à cette heure de réponse à ce sujet.

Relations avec les partenaires privés

Une activité annexe de méditation Kunda a été développée au cours de l'année par l'intervenante, permettant aux adhérents de bénéficier d'un tarif préférentiel pour compléter leur pratique. Une séance par mois est organisée dans les locaux du café librairie le temps de vivre. Nous remercions ce partenaire pour l'accueil des pratiquants.

Un petit week-end de pratique de yoga a été organisé par l'association en fin d'année. Nous avons eu le plaisir de bénéficier de la qualité d'accueil et de prestation du camping du Lac O fée de Priziac.

Les coordonnées des associations de gymnastique et randonnées présentes sur la commune ont été récupérées pour initier des rencontres de partage d'expérience des pratiques mais aucun contact n'a été établi :

- Le Faouët Gym : Sophie LEBOIS (présidente) [0673385387](tel:0673385387) / lefaouetgym.56320@gmail.com
- Marcher/Découvrir : Paul HERVE (président) [0608272721](tel:0608272721) / paul.herve44@gmail.com
- Fitness Pays du Roi Morvan : Nathalie LORANS (secrétaire) 0627694346

Déroulement des activités

L'association dispose de 44 adhérents (dont l'intervenante), soit 12 adhérents supplémentaires par rapport à 2023/2024 (+ 37,5%), dont 15 sont domiciliés sur le Faouët (39%). Elle reste donc relativement attractive au-delà de la localisation de son site d'activité.

L'association a enregistré 24 nouvelles adhésions et 12 personnes n'ont pas renouvelées leur adhésion (37,5 %), en raison principalement de modifications de situation familiale ou professionnelle. Le turn over est donc relativement élevé.

7 personnes se sont jointes au groupe en cours d'année (16 % de l'effectif).

Les inscriptions sont relativement équilibrées sur les trois créneaux : 16 le lundi midi, 14 le lundi soir et 14 le mercredi soir.

La majorité des adhérents est inscrite à l'année. Un seul adhérent participe à deux cours hebdomadaires.

La moyenne de fréquentation se situe à 8/9 personnes par cours, plus fluctuante et légèrement inférieure le lundi midi.

L'ensemble des cours programmés a été réalisé ; l'intervenante ayant proposé systématiquement des créneaux de compensation en cas d'absence imprévue ou programmée. Le niveau des adhésions permet de multiplier les créneaux et a permis d'augmenter et de stabiliser la rémunération de l'intervenante. Le principe de contrat à la vacation avec rémunération adaptée en fonction des ressources de l'association est maintenu.

Un adhérent a proposé à titre gratuit des séances de massage détente pendant l'année. Une dizaine d'accompagnement a été réalisée.

Il a été instauré en fin de séance un temps d'échange et de partage informel au cours duquel chaque participant est invité à faire part des événements culturels (concerts ...), sportifs, sociaux (projet de déviation ...), créatifs (poterie ...), économiques (vente de jus de pomme ...) dont il a connaissance pour favoriser la participation et l'inclusion dans la vie associative et sociale du territoire.

Projets aboutis

1 - Un week-end de pratique du yoga a été organisé sur deux jours proposant deux cours de yoga en extérieur au bord de l'étang, un dîner partagé type auberge espagnole, une soirée jeux, et un petit-déjeuner offert par l'association. Les adhérents le souhaitant ont pu bénéficier d'un hébergement sur place au camping de Priziac en bungalow 6 places dont les frais ont été pris en charge par l'association. 10 adhérents se sont lancés dans l'aventure extérieure (33%).

Le temps a été de la partie. La bonne humeur et la joie de partager aussi. Il restera certainement de bons souvenirs de ces moments de détente et d'échange, inscrits sur le papier grâce au talent de Marie-Frédérique que nous remercions pour son œil bienveillant et avisé de photographe avertie. En tout cas, les personnes présentes en ont redemandé ...



2 - Des achats de petits matériels pour faciliter et adapter la pratique ont été concrétisés : 4 sangles et 6 briques.

3 – Le stockage du petit matériel dans les penderies à l'extérieur de la salle est effectif depuis mai 2025 grâce à la mise à disposition d'un sac et de cadenas par un des adhérents. Les clefs sont détenues par l'intervenante.

4 - L'association a participé au financement partiel d'une formation qualifiante de l'intervenante. Les adhérents pourront donc bénéficier d'une expertise complémentaire.

Missions non réalisées

Malgré l'autorisation d'utilisation des espaces publics (tardive en fin de printemps), aucun cours hebdomadaire n'a été organisé en extérieur. Il est posé comme principe que ces derniers étant prévus sur les créneaux habituels, cette organisation ne prendra effet qu'avec l'accord complet de tous les participants présents.

En dehors de la demande de subventions auprès de la mairie, aucune autre démarche de demande de soutien n'a pu être concrétisée faute de temps et de volontaire pour s'en charger.

La présence aux différents forums des associations a été limitée très certainement par défaut d'anticipation. L'intervenante a représenté l'association sur la commune du Faouët.

La visibilité de l'association pourrait gagner en efficacité en étayant nos diffusions à minima sur le journal de la commune par quelques articles. L'appel aux bonnes volontés est lancé ...

Projets à venir

Assemblée générale le jeudi 26/06/2025 à 19h30, salle des associations du Faouët (à côté de la salle polyvalente), suivie d'un repas auberge espagnole. Le renouvellement du bureau est programmé à cette occasion.

Maintien de l'activité actuelle de pratique du yoga sur les mêmes créneaux et horaires sous réserve de disposer à nouveau du local.

Il est précisé que, pour des raisons de stabilité et d'organisation, le fonctionnement est prioritairement à l'année. Seuls des cas particuliers autoriseront une inscription ponctuelle (ex. déménagement programmé).

De même, pour des raisons qualitatives, le nombre maximum de participants par créneau horaires est arrêté à 17 personnes.

Renouvellement de la sortie externe yoga : modalités et contenus à débattre en assemblée générale.

Partage de pratique avec d'autres associations communales. Dans le cadre du développement de cette activité, il est proposé d'instaurer une adhésion spécifique de 3€ aux personnes externes de l'association (assurance pour la pratique).

Formalisation de demandes de subventions auprès d'organismes publics/privés.

Achats de matériels complémentaires (ambiance lumineuse).

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble des adhérents pour la bonne humeur ambiante et le partage permanent, même si à ne pas vous le cacher une implication plus importante dans la vie associative serait appréciée !